ENSEMBLE

CONSTRUISONS UNE COMMUNE INCLUSIVE !

MATINÉE D'ECHANGES

Compte-rendu du 10 décembre 2025

Echange entre les communes signataires bruxelloises

Intro

Nous commençons par un petit mot d'accueil de la secrétaire générale d'Esenca madame Ouiam Messaoudi. J'avais envie de faire un petit mot d'accueil. Je suis vraiment très contente de vous voir nombreux et nombreuses. Merci d'être là.
Pour nous, c'est aussi un message de collaboration forte. C'est la 3e édition ici pour l'année 2025. J'aime bien rappeler que ça fait déjà 25 ans qu'on travaille autour du projet Handycity®. Alors ce n'est pas un one shot, c'est vraiment un travail titanesque d'accompagnement parce qu'on part du principe que l'inclusion, ce n'est pas quelque chose qui se fait lors d'un seul mandat. Ça demande beaucoup de travail, des budgets, du réseau, de bonnes idées, du temps. Tout ceci explique pourquoi Esenca travaille sur ce projet depuis déjà 25 ans. Alors pourquoi Handycity® en 2 mots ? C'est vraiment l'enjeu de dire que la porte d'entrée du citoyen, c'est la commune, c'est le terrain, c'est là où tout commence, où parfois même tout s'arrête. Et du coup pour les personnes en situation de handicap, de maladies rares, de maladies invalidantes, c'est hyper important de se dire que la commune fait des actions à différents niveaux, quelles que soient les branches. Il y a des communes qui travaillent beaucoup plus sur un axe. Certaines le font beaucoup sur différents axes.
j'ai des collègues de différents pôles, j'ai également les assistantes sociales qui font un travail au quotidien de défense en justice, de répondre au contact Center. Donc on est vraiment au plus près des personnes, évidemment quelle que soit la Mutualité, quelle que soit l'affiliation. Quelle que soit la couleur politique, on est vraiment là pour toutes les personnes, c'est ça ? Oui tout à fait. Oui et c'est important de le savoir. Parce que du coup moi j'aime bien dire qu'en fait seul on ne peut pas répondre à toutes les demandes, mais une fois qu'on a un bon carnet, qu'on envoie à gauche et à droite, dans les bons services en fait pour ne pas faire perdre du temps. Déjà pour la personne et puis aussi pour les professionnels qui reçoivent l'appel. On a un contact Center où 3 assistantes sociales répondent toute la semaine aux questions qui touchent de près ou de loin au handicap. Et nous avons également un service Handydroit® avec des conventions avec des supers avocats qui accompagnent vraiment de manière qualitative des gens au tribunal du travail. Mais nous avons aussi le pôle Handyaccessible qui travaille sur tous les enjeux d'accessibilité au quotidien. Ce qu'on rencontre souvent sur le terrain, ce sont de supers beaux projets pour lesquels les gens sont convaincus, malheureusement à cause du manque d'accessibilité, le projet n'est pas viable. Handyaccessible est donc là pour accompagner au quotidien.

En définitive Esenca est là pour vous donner des idées, pour partager des infos. Parce que voilà, l'inclusion peut faire peur, car ce concept représente tellement de choses. Mais on aime bien l'idée de se dire qu'il faut faire un pas après un autre.

Présentation de l'équipe Esenca présente

Rose Eboko ☞ en charge du projet Charte et label Handycity®

Christine Bourdeaucoup ☞ conseillère en accessibilité et auditrice agréée

Martin Renoy ☞ conseiller en accessibilité et auditeur agréé

Nathalie de Wispelaere ☞ chargée de communication

Le service Handyaccessible

Handyaccessible est un service d'accessibilité reconnu en région bruxelloise et en région Wallonne. Il est à disposition des communes pour répondre à toutes les questions relatives à l'accessibilité, bâtiment, voirie, organisation d'événements.

Christine Bourdeauducq

Si vous avez des questions spécifiques, en accessibilité, nous sommes là pour y répondre. Sachez que nous donnons également des formations de la sensibilisation au handicap, que ça soit sur la législation, mais également sur la sensibilisation ou de la formation. Ici, par exemple, dans les communes, j'ai eu j'ai plusieurs demandes pour sensibiliser et former les commerçants ou les associations de commerçants pour les mettre en situation de handicap afin de voir un peu comment on peut prendre en compte l'accessibilité dans les commerces. Demande des communes faite via le conseil consultatif et c'est gratuit. Ce qui est demandé ce sont juste les frais de déplacement qu'on demande. Concernant Bruxelles, les frais de transport ne sont pas énormes.

Nathalie de Wispelaere

Je suis la chargée de communication et je gère la newsletter, le site Internet Esenca avec concrètement les parties spécifiques pour les bonnes pratiques et le reste. Je donne également des formations de FALC (facile à lire et à comprendre) parce qu'en fait dans notre périodique il y a les articles écrits, et une réécriture en facile à lire et à comprendre pour les personnes qui ont des difficultés de compréhension.

Présentation des représentant.e.s des communes

Mireille Walschaert de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, responsable du service affaires sociales, égalité des chances. Et voilà, nous montons dans le wagon pour la première fois. Responsable du service Contact plus pour les seniors, séparé de l'égalité des chances. Lara Aziz de Koekelberg, collaboratrice de l'échevine de l'Egalité des chances. Maëlle Delaplanche, je suis coordinatrice de projet à la Ville de Bruxelles. Valérie Piron, je suis de la commune de Saint- Jose, service égalité des chances et service spécialement, handicap, thématique LGBT

Sabine Decamps, assistante sociale à la commune de **Woluwe- Saint-Lambert**, en partie à l'action sociale et en partie en gestion de projet pour les personnes en situation de handicap.
Charles Six, nouvel Echevin en charge des affaires sociales, des personnes en situation de handicap à **Woluwe-Saint-Lambert** depuis un an, et donc c'est une première participation à ce projet pour Woluwe-Saint-Lambert.
Charlemagne Charlorin, pour la commune de Forest et représente Madame **Jacyara Farias De Azededo**, l'échevine des Affaires sociales (santé, et handicap, pensions) qui ne peut pas être présente. J'ai récemment rejoint ce travail spécifiquement pour exiger un plan communal de santé inclusif.
Louise Monier assistante sociale au service social d'**Etterbeek**
Latifa Senhaji, responsable du service Vie sociale et citoyenneté où nous avons des missions donc égalité des chances, handicap, santé, emploi, cohésion sociale à **Jette**.
Hilal Ayranci, gestionnaire de projets GRH, à **Evere**
Christoph Veiten, gestionnaire de projets à **Ixelles**
Sébastien Hodimont, assistant social à **Ixelles**
Antoine Defise, responsable du service Autonomie et handicap à **Anderlecht**
Philippe Dumon, référent handistreaming à **Molenbeek-Saint-Jean**
Asma El Guezouli, chargée de mission Egalité des chances à **Saint-Gilles**
Annabelle Dall'Aglio, Affaires sociales à **Woluwe-Saint-Pierre**

Bref rappel sur le handicap et des objectifs à atteindre par les communes signataires de la Charte

Les communes s'engagent à travailler l'inclusion des personnes en situation de handicap à leur échelle. Dans le cadre du projet, il est impératif de travailler sur au moins deux domaines de la Charte. Précisons d'ailleurs que tous les domaines ont la même importance ! Pour les communes qui ont déjà reçu le label dans le passé, nous attendons une plus-value !
Il est important de comprendre que la Charte ne se limite pas aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). En effet, l'ensemble des personnes en situation de handicap (visible ou invisible, permanent ou temporaire), mais aussi les personnes atteintes de maladies graves, chroniques et invalidantes ont besoin d'aménagement pour faciliter leur inclusion dans toutes les sphères de la vie. Ce label constitue un outil d'accompagnement et de soutien pour vous les communes. Il souligne les efforts accomplis, visibilise les actions menées et met en avant les communes qui, année après année, progressent en la matière. Nous n'avons pas pour objectif de rendre ce label certifiant ni de nous substituer au cadre légal existant. Il s'agit bien d'un outil à destination des communes, politiquement neutre. Nous considérons que l'inclusion des personnes en situation de handicap est un travail de tous les jours, peu importe les majorités politiques communales

Pour votre information, sachez que nous allons créer une plateforme où nous partagerons toutes les infos utiles, appel à projet, etc. mais cette plateforme ne sera accessible qu'aux communes signataires, donc clairement pour vous qui êtes autour de la table (la ou les personnes qui travaillent sur ce dossier précis afin d'avoir accès aux infos en temps et en heure). Cette plateforme se trouvera sur le site Esenca et ne sera uniquement accessible qu'aux adresses Email qui nous seront données par les communes, il y aura des codes d'accès pour être informés sur tout ce qu'on considérera comme utile.

Nous rappelons qu'Il y a des actions qui sont menées par les communes mais qui sont peu ou pas connues du grand public, alors qu'il y a un gros travail qui se fait en amont. Il y a des investissements, peut-être financiers, personnels, voilà mais le grand public n'en n'est pas forcément informé parce que vous ne vous ne valorisez pas suffisamment vos actions ou vous ne communiquez pas assez sur ce qui est réalisé en matière d'inclusion. Notre volonté c'est de vous garantir un accompagnement pour vous aider à visibiliser ce que vous réalisez tout au long de la mandature. Ce qu'il faut aussi savoir, c'est que ce n'est pas un travail en cavalier seul, c'est tous les services ensemble. L'inclusion doit être menée dans tous les services de la commune pour qu'elle soit réelle.

LA FONCTION CONSULTATIVE – LA SENSIBILISATION

Vous devez donner l'occasion aux personnes en situation de handicap de s'auto-représenter, ça peut être un conseil consultatif ou un CCATM (un commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de mobilité), ça pourrait être une autre commission ou groupe thématique qui donne la parole aux PSH, il y a des alternatives que vous pouvez mettre en place pour donner l'occasion aux personnes en situation de handicap de s'exprimer aussi et peut-être de vous aiguiller.
A la ville de **Bruxelles** y a la commission consultative de l'égalité des chances et là on retrouve toutes les particularités avec des sous-commissions le cas échéant. Donc c'est vrai que le principal c'est de donner la parole aux citoyens.
Ça fonctionne pas mal à **Saint-Josse.** Sensibilisation faite également pour les commerçants.
A **Ixelles,** à l'étude la possibilité de faire plusieurs conseils consultatifs sur plein de thèmes en égalité des chances. Donc un grand conseil consultatif en égalité des chances avec plusieurs sous-groupes de travail.
Ce qui est attendu par **Esenca** en définitive, c'est que les communes mettent en place des structures où les personnes ont l'occasion de prendre la parole, de participer, Il est vrai que ce qui revient de manière récurrente c'est que dans les communes, quand les personnes en situation de handicap font partie d'un conseil consultatif, elles tirent la couverture sur leurs

problèmes personnels. Le but du Conseil consultatif n'est pas de régler les places de voirie, et tous les problèmes personnels, mais il faut penser aux problématiques avec des enjeux pour le collectif, comme les difficultés rencontrées avec la nouvelle application handypark et des choses comme ça.

Les lieux de consultation sont des endroits, des moments où on réunit les personnes, on reçoit des idées et on les met en application mais on n'a pas un narratif autour.

A Etterbeek, le Conseil consultatif pour le handicap existe depuis des années et c'est vrai que jusqu'à la dernière législature, il était couplé avec celui des aînés où les futurs projets d'aménagement au Conseil consultatif afin de prendre en compte leurs recommandations qui seront présentées au collège.

Conseil d'Esenca : vous pouvez aussi faire des campagnes d'affichage et d'information, des diffusions diverses, des colloques. Cela peut être des thématiques, mais qui ont lien avec le handicap ou la santé, ou participer à des événements comme Cap 48, Télévie, Téléthon ou encore des campagnes d'information à la population.

Dans le passé, Anderlecht avait fait un guide du handicap qui reprenait tout ce qui a trait au handicap sur le territoire communal

Il est important de mener des sensibilisations par exemple pour le personnel de première ligne, ceux qui sont en contact avec le citoyen en général et en particulier avec les personnes en situation de handicap. Il y a une palette de. handicaps et quand on n'est pas bien informé, on n'est pas à même de bien accueillir les personnes. Sensibiliser aussi les agents qui sont en charge du transport, par exemple, sensibiliser le personnel (enseignants éducatifs, les encadrants à tous les besoins spécifiques)

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – L'INTEGRATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

Pour rappel, le handicap se vit tout au long de la vie, donc dès le plus jeune âge. Concrètement, on retrouve la petite enfance dans les services d'accueil, crèche, maison communale d'accueil de l'enfance, crèche, garde encadrée. Puis quand on arrive à l'école maternelle, école primaire, souvent sous votre coupe, mais également tout l'accueil temps libre, les plaines de jeux, etc. A Bruxelles, vous pouvez faire appel à la Cocof, mais il y a des partenariats également avec l'ONE. Dans le dossier partagé qu'on va créer, nous ferons apparaître toutes les informations utiles que vous nous donnerez par exemple. Les communes sont dans l'obligation de signer un contrat avec des aménagements raisonnables, mais il faut pouvoir bien respecter.

Au service Handyaccessible, il nous arrive de travailler sur de la médiation entre les écoles, les familles, et nous faisons des recours ou nous accompagnons dans le processus en début de scolarité., mais il existe également des services d'accompagnement pour les personnes sourdes, pour les personnes avec une déficience intellectuelle, et là c'est les associations spécifiques qui interviennent plus.

Koekelberg a créé le label autisme, mais dans les faits, il est difficile d'aider les élèves, les parents non plus (qui sont à bout) car c'est une problématique encore peu encadrée. Les enseignants sont à bout. Il y a eu recherche de partenariat avec des écoles spécialisées à

Molenbeek et la famille. Vu la charge administrative que ça représente, la commune a fait face à un refus, et aimerait voir s'il y a des possibilités de faire une classe inclusive, quelqu'un aurait-il des pistes ? A qui faut-il faire appel ? Au Ministre en charge de l'enseignement ? Esenca va instiguer et voir ce qu'il y a moyen de faire ou d'interpeller l'autorité compétente. Très clairement, nous voyons les limites du pacte d'excellence et pour le politique, il va certainement falloir revoir la politique de l'enseignement en général.
Il existe une plateforme dédiée à l'autisme nommée PARTICICIPATE qui propose toute une série de ressources, de dossiers thématiques Aider à comprendre et mieux vivre avec l'autisme - Participate! C'est une piste à creuser !

L'EMPLOI

Dans le projet Charte et label HandyCity, ce ne sont pas les quotas qui nous importent, mais le but est de voir ce que vous mettez en place pour l'engagement des personnes en situation de handicap. Certes, les quotas existent, mais ce n'est pas eux qui priment. Toutes les collaborations que vous avez en matière d'emploi sont utiles. Par exemple, est-ce que vous engagez des stagiaires ? Est-ce que vous collaborez avec des ETA, tout ce qui est job coaching, bonus emploi, est-ce que vous êtes au courant ? Les primes de compensation, le tutorat, via la Cocof. Est-ce que vous veillez au maintien de l'emploi des personnes en situation de handicap, quand un handicap survient alors que la personne n'était pas en situation de handicap quand elle a été engagée ? Qu'est-ce que vous faites pour maintenir l'emploi ? Est-ce que vous emménagez le poste de travail ? Ce sont de telles actions concrètes que nous voulons voir.
Pour votre information, il y a l'asbl Info-Sourds- Bruxelles collabore avec Actiris pour l'emploi des personnes sourdes ou malentendantes. Donc si vous rencontrez du public. sourd ou malentendant, vous pouvez faire appel à Info- sourds qui met sur pied un accompagnement très poussé pour l'emploi, la formation...
Chez Esenca, dans nos analyses et études également nous abordons plusieurs thématiques qui peuvent être des sources d'orientation ou d'inspiration Analyses et études - Esenca

ACCESSIBILITÉ PLURIELLE : INFORMATIONS - TRANSPORTS - PARKINGS

Notez que pour l'accessibilité en termes de réglementation, on travaille souvent le titre 4 qui est spécifique à la législation accessibilité pour la région de Bruxelles. Comme il y a plusieurs révisions qui sont en cours, faites part à vos services travaux et aménagement du territoire d'utiliser aussi le titre relatif au chantier du Cobat[1]. Dans chaque commune/CPAS vous êtes tenus de mettre en conformité et en accessibilité les chantiers en cas de travaux.

[1] Le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) — fr

Au sein du Cawab qui est le collectif accessibilité Wallonie Bruxelles on retrouve les services conseils en accessibilité mais aussi les associations de personnes en situation de handicap (un peu plus d'une vingtaine d'associations confondues). Il y a été créé un outil spécifique pour savoir comment aménager un chantier accessible via des outils et des fiches techniques repris dans le guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible. Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible - CAWaB asbl

On ne s'improvise pas conseiller en accessibilité, même si on a l'habitude d'effectuer des travaux, ou même si on est architecte. Dans la réalité nous sommes souvent confrontés à des personnes en situation qui a de handicap qui nous disent qu'après des aménagements, certains bâtiments ne sont pas accessibles aux PMR. D'où l'importance de faire appel à des services conseils pour que le les aménagements PMR soient pris en compte dès les ébauches et dès le début de la réflexion. Lorsque les services conseils interviennent quand le bâtiment est fini, c'est une perte d'argent. Souvent en moyenne un sur un budget global, l'accessibilité coûte 2% du budget mais si on arrive après coup pour la mettre en place, on passe à 7% et s'il faut faire de gros aménagements spécifiques, on se retrouve parfois à 15% de dépenses, et parfois on ne saura jamais utiliser ces aménagements pour lesquels il y a eu des investissements. Il faut penser en termes de multi handicaps en matière d'accessibilité pour une plus grande efficience.

Pour l'accessibilité des sites internet, en tant que pouvoirs publics, vous êtes tenus de les rendre accessibles selon la Directive européenne UE 2016/2102[2] et pour tout nouveau site ou les sites des services publics, centre culturel de votre bibliothèque, ils doivent aussi être rendus accessibles depuis 2025, ainsi que les applications mobiles et sachez que des contrôles sont effectués. Les accompagnements possibles sont Anysurfeur : AnySurfer - Pour un internet plus accessible, Passe-muraille : Communiquer sur le web de manière accessible - Passe Muraille et Eqla : Accessibilité numérique - Eqla

L'information en FALC est accessible à un plus grand nombre de personnes en sachant que 10% de la population en Belgique ne sait ni lire ni écrire donc analphabète. En définitive, communiquer en FALC facilite la vie à beaucoup de citoyens, c'est vraiment quelque chose d'utile que vous devez prendre l'habitude d'intégrer dans vos pratiques communales, dans les bulletins communaux les flyers etc. En plus du FALC, pensez également à des écritures en gros caractères, à l'utilisation de pictogrammes, à la police Tahoma 14 et utiliser également des contrastes.

[2] **Directive Européenne relative à l'accessibilité des sites web**
La Directive (UE) 2016/2102 du Parlement Européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public vise à garantir que les sites web et les applications mobiles des organismes du secteur public soient accessibles à tous les citoyens, y compris ceux ayant des handicaps. Cette directive est un élément clé de la stratégie numérique de l'Union européenne visant à créer une Europe numérique inclusive et accessible pour tous.

L'asbl Access-I est une plateforme d'information sur le niveau d'accessibilité touristique et sportive des parcs, jardins, circuits vélo et événements. Sur le site d'Access-I vous allez pouvoir retrouver les points forts mais aussi les points d'attention qui vous permettent d'évaluer l'accessibilité d'un événement par exemple en fonction du type de handicap. On fait également des audits pour l'accessibilité des festivals : le Pride Festival, le Bright, la fête de l'iris. Par exemple, il y a eu un contact avec la ville de Bruxelles pour des locaux à analyser de manière cyclique Un conseil qui revient de manière cyclique, nous leur avons conseillé d'avoir des locaux de tourisme avec une certification qui dure pour 3 ans.
Nous sommes à mesure de vous accompagner pour rendre tous les bureaux accessibles en termes d'organisation d'événements. Il s'agit de 2 ASBL plain-pied Access and Go qui sont agréés accessibles pour faire de l'événement, mais pour l'accessibilité des bâtiments, toutes les autres asbl peuvent le faire. En région bruxelloise, on a travaillé avec Pro vélo, et 2 circuits vélo ont déjà été audités et depuis peu nous avons également un accompagnement pour les circuits pédestres.
Avec Access-I, l'accessibilité des musées peut aussi être faite afin de rendre les activités culturelles accessibles : adaptations aux contenus, audiodescription, sous-titrage ; pour l'accessibilité auditive, intégration de BIM[3] (boucle à induction magnétique) dans les murs.
Access-I - CAWaB asbl

Signalons une nouveauté dans le monde culturel le monde culturel, ce sont les gilets vibrants[4] pour rendre els concerts plus inclusifs. Au départ, c'était prévu pour les personnes sourdes puisqu'elles n'ont pas accès forcément à la culture auditive et de fil en aiguille, ça s'élargit pour les personnes autistes, les personnes avec des troubles du comportement…
Il y a certaines communes qui ont mis une BIM à l'accueil des guichets pour amplifier le niveau sonore pour les personnes malentendantes. Les systèmes mis en place sont de plus en plus performants.
Et au même titre, il est aussi utile de faire former le personnel de première ligne à la langue des signes.

L'INCLUSION DANS LES LOISIRS : SPORT, CULTURE, NATURE, EVENEMENTS

Vous pouvez, vous devez mettre en place une politique culturelle, une politique de loisirs inclusive. Aussi au niveau des sports.

[3] Enquête sur la Boucle à Induction Magnétique (BIM) : une technologie au service de l'accessibilité - CAWaB asbl

[4] En Belgique, les **gilets vibrants**, également connus sous le nom de **SubPac**, sont disponibles pour les personnes sourdes et malentendantes. Ces gilets traduisent les fréquences sonores en vibrations, permettant ainsi de ressentir la musique et d'appréhender les spectacles.

En matière d'accès aux espaces publics, aux espaces verts, veiller à l'accessibilité des parcs, des sentiers, des bois communaux, des Ravels, etc. Il est indispensable d'avoir également une politique culturelle et sportive favorable aux sportifs et aux artistes en situation de handicap. Des loges accessibles pour des artistes en situation de handicap. Il faudrait faire une cartographie des bâtiments ou structures à rendre accessibles, ça peut être les services, les centres culturels, bibliothèques, ludothèques...
Prévoir éventuellement des ludothèques adaptées et inclusives, des maisons de jeunes, penser aux festivités locales accessibles, piscine, terrain de pétanque aussi, aires de pêche, espaces verts et sentiers sensoriels, plaines de jeux adaptés, les bois, les parcours Vita.
Ce sont autant de pistes, et idées que nous suggérons.
A propos des plaines de jeux adaptés, un guide qui vient de sortir aussi financé par Equal Guide des plaines de jeux inclusives | Bruxelles Pouvoirs Locaux
Mais il faut aussi penser à tout l'environnement pour y arriver, comme les cheminements, le stationnement. Nous sommes toutefois conscients que c'est des coûts pour avoir une plaine de jeux inclusive par exemple, mais parfois, on peut avoir quelques éléments qui permettent d'avoir l'inclusivité plutôt que l'intégration. Il faut aussi prévoir une traduction gestuelle pour les événements, les pièces de théâtre, le cinéma adapté, les contes adaptés en langue des signes francophones, en tout cas pour ce qui concerne la partie francophone, voir les brochures en FALC dont on a parlé.
Pensez aussi à des vidéos avec interprétation en langue des signes pour les personnes sourdes, prévoyez aussi des zones de parking par exemple, des coins pique-nique adaptés.
Très souvent, dans certains bâtiments, les toilettes adaptées existent, mais c'est le local à balai où on range tout le matériel. Il faut que les personnes aient accès aussi à des toilettes et propres. Avoir un guide d'information des activités que vous menez sur votre commune en précisant l'accessibilité. Pensez aussi à un répertoire, par exemple des associations qui travaillent dans le domaine du handicap, ou des organismes locaux de votre commune en lien avec le sport, la culture, collaborer avec les associations du secteur. Il existe des associations qui sont spécialisées et qui peuvent apporter des aides spécifiques par rapport à différents types de handicap.
Les pouvoirs publics vont quand même aussi beaucoup supprimer de choses, il faut en être conscient ; des coupes budgétaires qui sont là maintenant, qui prennent place et c'est avec toutes ces particularités et austérité qu'il faut être amené à composer dans cette législature actuelle.
Notre but n'est pas de commencer à vous pénaliser pour des réalités sur lesquelles vous n'avez aucun pouvoir, aucune emprise. Et on va, on va devoir jouer avec ça aussi.. Nous allons avoir une liste de d'exemples que vous allez pouvoir retrouver dans le domaine des sports, loisirs, culture avec des exemples pratiques.

Jette : Enormément d'infrastructures sportives mais quasi rien qui accueille les personnes ayant un handicap.

Esenca fait souvent des lobbying politiques collectifs via le Cawab afin d'imposer une mise en accessibilité qui nécessitera de faire appel à des services conseils en accessibilité obligatoire pour tout subside.

Si dans les communes vous voulez qu'on aborde une thématique, on pourrait faire appel à un organisme extérieur ou à un spécialiste, par rapport à la thématique, on peut envoyer un bulletin, un questionnaire, les 2 ou 3 prioritaires.

Il existe un nouveau certificat inter-universitaire à l'université Saint-Louis, certificat inter-universitaire droit et handicap en contexte qui devrait débuter en février qui s'adresse à tous. Il y a beaucoup de notions juridiques, sachez que c'est une façon de se spécialiser encore une fois dans le handicap. C'est important qu'il y ait plus de la participation parce que s'il n'y a pas une grande participation, la formation n'aura pas lieu. Ce sera donc 14 ou 15 journées de cours. Entre février et juin, tous les vendredis à Saint-Louis, c'est 950€. https://uclouvain.be/prog-2025-hanb2fc

INFO UTILES

Formation en accessibilité des commerces

Formation en Accessibilité des commerces - Esenca

Accueil des festivaliers en situation de handicap ou PMR

Accueil des festivaliers en situation de handicap ou PMR - Esenca

Formation en accessibilité

Services spécialisés en accessibilité < Commission communautaire française (COCOF) - Francophones Bruxelles

Falc

Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre - Esenca ;

- Inclusion

Falc

Vous avez cherché falc - Inclusion ASBL

- Alteo

Activités et projets

Activités et projets | Altéo - Agissons pour une société inclusive

- Amis des aveugles

Sensibilisation et formations

repertoire_contacts.pdf

Aide à l'emploi

Les aides à l'emploi du Service PHARE | handicap.brussels

Nos contacts

Rose Eboko (chargée de projets) ☞ rose.eboko@solidaris.be

Nathalie de Wispelaere (chargée de communication)☞ nathalie.dewispelaere@solidaris.be

Service Handydroit® via le contact Center joignable au 02/515 19 19 (numéro général)

Pour la région bruxelloise :

Odette Todo ☞ odette.todo@solidarisbe ou 02/515 17 29

Service Handyaccessible ☞ 02/515 06 07 (numéro général) ou esenca.handyaccessible@solidaris.be ou encore

Christine Bourdeaucoup (conseillère en accessibilité et auditrice agréée)

☞ christine.bourdeauducq@solidaris.be

Martin Renoy (conseiller en accessibilité et auditeur agréé)

☞ martin.renoy@solidaris. be